

	Fiche Tarifaire - Offre de référence Interconnexion
Chapitre	4- Cas particulier : majoration publiphonie
Prestations	Majoration publiphonie
Version	16/12/2014
Date d'entrée en vigueur	01/01/2015

4.1 Majoration publiphonie

4.1.1 accès aux SVA gratuits pour l'appelant, au départ des publiphones d'Orange

Une majoration pour rémunérer l'usage du réseau des publiphones est appliquée. Elle s'élève à **0,0786 euros / minute**, quelle que soit la plage horaire, pour les appels gratuits pour l'appelant.

4.1.2 accès aux SVA payants pour l'appelant, au départ des publiphones d'Orange

Une majoration pour rémunérer l'usage du réseau de publiphones est appliquée. Elle s'élève à **0,0970 euros / minute**, quelle que soit la plage horaire, pour les appels payants pour l'appelant.